

Fiche de recueil d'informations préoccupantes



L'information préoccupante est une information transmise à la cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes pour alerter sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, **pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être.**

A réception de toute information, la CRIP procède à une analyse de la situation du mineur afin de **de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier.**

Sauf intérêt contraire de l'enfant, et selon des modalités adaptées, il est important d'informer le père, la mère, ou toute autre personne exerçant l'autorité parentale de la transmission de cette fiche de recueil d'information.

Cette fiche de recueil est à envoyer :

- Soit par courrier à la Cellule de Recueil des informations Préoccupantes (CRIP)
Direction de la Protection de l'Enfance - 2 bis boulevard Murat - 53030 LAVAL CEDEX 9
- Soit par e-mail : crip@lamayenne.fr

Une permanence téléphonique est assurée par la CRIP pour répondre à l'ensemble de vos questions

- du lundi au vendredi, de 9h et 18h,
- au 02.43.59.57.84.

Date de transmission de la FRIP :

1. Le rédacteur de l'information

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Adresse :

Téléphone :

2. La personne ayant informé des faits, si différente du rédacteur :

▲ L'identité des personnes privées, même celles n'ayant pas demandé l'anonymat et désirant être informées des suites données à leur démarche, doit rester confidentielle.

▲ L'anonymat ne pourra pas être préservé lorsque les personnes concernées par ces informations engagent une procédure pour dénonciation calomnieuse et/ou qu'une réquisition est prononcée par le procureur de la République.

La personne a-t-elle souhaité garder l'anonymat : OUI ☐ Si NON ☐ :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Lien avec le(s) mineur(s) : OUI ☐ NON ☐

Lequel ? :

La personne accepte-t'elle d'être recontactée : OUI ☐ NON ☐

3. Le(s) mineur(s) concerné(s) par les informations préoccupantes

Nom	Prénom	Sexe (M/F)	Date et lieu de naissance (ou âge)	Établissement scolaire

4. Les parents

	Nom	Prénom	Adresse et numéro de téléphone	Détenteur de l'autorité parentale
Parent 1			Adresse : Commune : Téléphone :	OUI ☐ NON ☐
Parent 2			Adresse : Commune : Téléphone :	OUI ☐ NON ☐

Où vit l'enfant ? :

Au domicile de ses deux parents ☐

Garde alternée ☐

Au domicile du parent 1 ☐

Au domicile du parent 2 ☐

Autre ☐

Précisez :

Nom et Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

La fréquence du droit de visite et d'hébergement du parent n'ayant pas la résidence habituelle, si connues :
(si les parents sont différents pour l'un ou chacun des enfants, préciser les informations ci-dessus pour chacun d'entre eux.)

5. Autre(s) personne(s) présente(s) au domicile nature des liens

Nom	Prénom	Sexe (M/F)	Date de naissance ou âge	Lien avec le(s) mineur(s) concerné(s)

6. Nature et contenu des informations

Date du recueil :

Mode du recueil : ☐ téléphonique ☐ entretien ☐ courrier
☐ Au cours de l'accompagnement de la famille
☐ Autres (préciser) :

Préciser les dates, les faits, s'ils ont été constatés ou rapportés, leur récurrence, les personnes auteurs des faits, les lieux où ils se sont produits, les circonstances, la connaissance du contexte familial, tout élément qui peut aider à la compréhension de la situation, en préservant l'anonymat de la personne qui l'aurait demandé.

7. Informations sur la transmission des informations préoccupantes

L'enfant est-il informé de la transmission de cette fiche de recueil d'informations : OUI ☐ NON ☐

Quelle a été sa réaction ?

▲ *Le père, la mère ou toute personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont informés préalablement de la transmission d'une information préoccupante sauf si cela expose le mineur à un danger ou si cela pourrait compromettre des investigations futures d'ordre pénal (article L 226-2-1 du CASF)*

Les parents sont-ils informés de la transmission de cette fiche de recueil d'informations : OUI ☐ NON ☐

A quelle date ?

Si non, en quoi l'intérêt du mineur s'y oppose-t-il ? :

Quelle a été leur réaction ?

8. Accompagnements auprès du(es) mineur(s) et de sa(leur) famille

La famille est-elle connue :

- **Du service social de proximité**

OUI ☐ NON ☐

Nom et Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

- **De la Protection maternelle et infantile**

OUI ☐ NON ☐

Nom et Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

- **De la Protection de l'enfance**

OUI ☐ NON ☐

Nom et Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

- **Autres**

OUI ☐ NON ☐

Précisez :

Nom et Prénom :

Fonction :

Nom de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Quels mineur(s) bénéficie(nt) de mesures éducatives ? :

Nom et prénom du mineur	Type de mesure	Référent de la mesure
		Nom et prénom : Coordonnées :
		Nom et prénom : Coordonnées :
		Nom et prénom : Coordonnées :

9. Éléments complémentaires repérés par la personne qui informe

Les observations complémentaires, leur identification et leur répétition (facteurs aggravants) précisent le contexte social et familial dans lequel vivent les mineurs, ainsi que les signes de mal-être ou problèmes de comportement. Ils permettront à la Cellule de recueil d'informations préoccupantes **de proposer l'intervention la plus pertinente possible.**

FACTEURS	OBSERVATIONS <i>Préciser les dates des observations et leur répétition</i>
⇒ Etat général de l'enfant	
↳ Attitude qui questionne, <i>Tristesse, crainte, quête affective importante, recherche du contact physique,</i> ↳ Problèmes du comportement, <i>Agressivité, agitation, apathie,</i> ↳ Comportement sexualisé ou règles d'intimité non intégrées ↳ Troubles de la communication, <i>Evitement du regard, repli sur soi, balancement, inexpressivité, ...</i> ↳ Aspect physique négligé, <i>Problèmes d'hygiène, tenue non adaptée, ...</i> ↳ Problèmes de santé physique et/ou psychologique, Conduites à risque <i>Enurésie, encoprésie, troubles du sommeil, Problèmes du développement, retard de croissance, troubles alimentaires, ... Addictions, automutilation, tentative de suicide,</i> ↳ Symptômes physiques, <i>traces de coups, hématomes, fractures, ...</i> ↳ Accidents domestiques ↳ Difficultés scolaires, <i>changement de comportement scolaire, baisse de l'investissement scolaire, absentéisme scolaire, ...</i>	

⇒ Capacités parentales	
↳ Difficultés à prendre en compte les besoins matériels de l'enfant ↳ Défaut de surveillance ↳ Défaut de stimulation ou d'encadrement ↳ Cadre éducatif, contexte insécurisant, attitude parentale brutale, rejet de l'enfant, dénigrement, isolement, ... ↳ Défaut de soins ↳ Carences affectives ↳ Violences sexuelles ↳ Radicalisation, idéologie sectaire,	

⇒ La période prénatale	
↳ Observations sociales, médico-sociales et médicales ↳ Déclaration de grossesse tardive ou grossesse non déclarée ↳ Mise en œuvre des préconisations et régularité du suivi de grossesse ↳ Projection et préparation de l'arrivée du bébé	

⇒ Contexte socio-économique	
↳ Conditions d'habitat, hygiène, dangerosité, inadaptées, ↳ Isolement social, familial, géographique de la famille, ... ↳ Modes et rythmes de vie inadaptés ↳ Contexte conjugal, absence d'un des parents, conflits, ↳ Violences au sein du couple ↳ Santé des parents, addictions, fragilités psychologiques, déficiences mentales,	

10. Le retour d'informations

Conformément à l'article L. 226-5 du CASF, la Cellule de recueil d'informations préoccupantes avisera les professionnels qui ont transmis ces informations des suites données. Un accusé de traitement leur sera envoyé.

Date :

Signature du rédacteur :